


[Lire en ligne](#)

Grand-Théâtre

BHL et Marc Bonnant croisent le fer à propos de l'antisémitisme de Wagner

1300 personnes captivées vendredi soir par un spectacle de presque trois heures.



Me Marc Bonnant, avocat du barreau genevois.
Image: GERALD BOSSHARD

Presque trois heures alors que le spectacle devait en principe durer une heure trente. Sans mise en scène, sans jeu d'acteur, sans suspens, ils ont réussi à captiver les 1300 personnes présentes au Grand-Théâtre vendredi soir. A l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Richard Wagner, le comédien Alain Carré, l'avocat Marc Bonnant et le philosophe Bernard-Henri Lévy sont revenus sur les contradictions et les paradoxes du grand homme. Le Wagner des pamphlets était-il antisémite? Telle était la question explicite. L'implicite, plus intéressante peut-être, était celle de savoir si l'on pouvait être bête et génial à la fois.

Sur ce thème, Alain Carré qui incarnait Richard Wagner à son bureau, lisant des extraits de ses pamphlets n'avait pas la tâche facile. Car personne n'a soutenu que "La juiverie dans la musique" (écrit en 1850 sous pseudonyme et publié à nouveau en 1869 sous son propre nom) était un grand texte. "Wagner est un mauvais écrivain dans ses pamphlets, il affirme, il ne démontre pas et il se répète", souligne son avocat d'un soir, Marc Bonnant.

Son accusateur, Bernard-Henri Lévy dénonce "la bêtise de ces textes". Il parle de ce "crétin de Wagner qui ose nous dire, à l'époque où vivait un certain Heine, qu'il faut un rapport physique, physiologique à la langue pour pouvoir créer". Et de citer quelques chefs d'œuvre de la littérature (Lolita de Nabokov, Heart of Darkness, de Conrad) qui n'ont pas été écrits dans la langue maternelle des auteurs.



Online-Ausgabe

La Tribune de Genève SA
1211 Genève 11
022/ 322 40 00
www.tdg.ch

Genre de média: Internet
Type de média: Presse journ./hebd.
UUpM: 301'000
Page Visits: 4'717'539



N° de thème: 833.1
N° d'abonnement: 1085044

Richard Wagner était-il antisémite? Et s'il l'était, cette vision du monde a-t-elle influencé ses opéras? A-t-elle eu un impact historique puisque ses œuvres sont devenues la référence musicale de l'Allemagne nazie? A ces questions graves, Marc Bonnant joueur, brillant, distant comme à son habitude, répond par une pirouette: "Je ne pense pas ce que je dis et je ne dis pas ce que je pense". Il arpente la scène comme un prétoire, il donne la réplique qui fait mouche, le mot d'esprit qui suscite l'hilarité. Il s'agit de captiver, d'amuser, de séduire. De convaincre éventuellement que Wagner n'était pas antisémite, mais surtout de ne pas ennuyer le public avec la recherche d'une vérité à laquelle il ne croit pas.

Wagner n'est pas antisémite, plaide-t-il, il a simplement un problème de limites et d'identité. Il craint la venue des Juifs, ce peuple dominateur à la personnalité trop forte car l'Allemagne n'est pas prête à l'accueillir, à l'intégrer, elle est encore trop fragile. Alors Wagner veut qu'elle hérise des barrières, des murs et des frontières. Si l'on pousse le raisonnement jusqu'à son terme, poursuit l'avocat: "Israël est le rêve abouti de Richard Wagner!"

L'approche de Bernard-Henri Lévy est plus heurtée, plus incertaine, douloureuse peut-être. Il joue aussi un peu, il le faut bien. A un moment donné, la veste de son costume tombe par terre et BHL apparaît dans sa légendaire chemise blanche. Mais le sujet lui importe, le sort de son "illustre et malheureux" homologue, Hermann Levi, chef d'orchestre tourmenté, humilié et moqué par le couple Wagner, ne lui est pas indifférent. L'antisémitisme de Wagner le "glace". "Ces textes ne doivent pas être considérés comme des lapsus, comme des erreurs de jeunesse". Ce ne sont pas des propos "en passant", des écrits "accidentels". Il faut les prendre au sérieux.

Aux yeux de cet éphémère procureur, il y a une part de vérité dans les propos de ceux qui dénoncent une "parenté criminelle" entre le rêve de Wagner dans ses écrits et la solution finale. Impardonnable.

La polémique est loin d'être achevée. Le procès de Wagner aura une suite les 31 janvier, 30 avril et 12 mai prochain, toujours au Grand-Théâtre.
(TDG)

Créé: 10.11.2013, 16h38